ART. 6 N° **1787**

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 1787

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 6

À l'alinéa 1, après le mot :

« sécurité »

insérer le mot :

« sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons aider M. le ministre Véran à se souvenir d'un mot compliqué : « sociale ».

Nous avions compris que ni la République sociale, ni la Sécurité sociale n'étaient pour lui des évocations familières. Sans doute est-il plus à l'aise avec la « sécurité ».

Nous espérons ainsi l'aider à acquérir ce nouveau concept.